E WA **Grand Conseil** Secrétariat général

Pl. du Château 6 1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Conseil	Secrétariat du Grand
N° de tiré à part : _	105-741-81
Déposé le :	19.06.18
Scanné le :	

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Réponse à l'urgence et garde médicale : quelle mise en application et quelle gouvernance?

Texte déposé

En juin 2017, le Conseil d'Etat prenait acte des retours de consultation sur l'avant-proiet de loi sur les régions de santé et décidait d'en suspendre temporairement le développement. Il tirait ainsi les conséquences des nombreux avis défavorables au projet, qui demandaient notamment qu'un bilan plus complet des capacités d'évolution du système actuel soit dressé afin de mieux cerner les adaptations à opérer à l'avenir et qui rejetaient la création de quatre régions de santé ainsi que le mode de gouvernance proposé. Dans son communiqué, le Conseil d'Etat relevait que le DSAS allait poursuivre ses travaux en étroite collaboration avec les partenaires, et que le plan détaillé de la mise en œuvre de la réforme serait présenté à l'automne 2017.

Nous savons qu'une mise en consultation liée à la directive sur la garde médicale a eu lieu récemment. De plus, pour la réponse à l'urgence, 4 mandataires régionaux ont été nommés qui semblent chargés de coordonner et d'allouer les ressources dans chaque région. Néanmoins, force est de constater que les informations manquent sur de nombreux points importants. On a en quelque sorte l'impression que le processus de mise sur pied de régions de santé se poursuit sans aucune transparence.

Le Conseil d'Etat est donc prié de répondre aux questions suivantes :

- Dans quel cadre légal la mise sur pied des mandataires régionaux de la réponse à l'urgence est-elle effectuée ?
- Les actuelles dispositions de la loi sur l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) sont-elles compatibles avec le dispositif mis en consultation ou doivent-elles être adaptées?
- D'autres dispositions légales sont-elles susceptibles d'être modifiées, si oui, lesquelles ?
- Comment s'organise la gouvernance de cette réponse à l'urgence ?
- Quel est le détail de l'allocation des ressources du dispositif de réponse à l'urgence ?

neut-il

- Plus généralement, le Conseil d'Etat est prié de communiquer au Grand conseil le plan détaillé de la mise en œuvre de la réforme, dans le sens exposé dans son communiqué du 29 juin 2017.
- Dernièrement un élément nouveau est apparu celui d'une consultation sur la garde médicale. La convention sur ce sujet avec la SVM a été dénoncée par le DSAS. Or le délai au 1er janvier 2019 pour la nouvelle organisation de cette garde paraît très court, voire irréaliste, d'autant plus que ce thème s'ajoute à la question de la réponse à l'urgence qui n'est pas encore sous toit. Comment le Conseil d'Etat va-t-il faire respecter ce planning serré?

Commentaire(s)

Conclusions
Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur:

Gross Florence
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s):

Signature(s):

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

		·
Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Epars Olivier
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Evéquoz Séverine
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis R	Gaudard Guy / Studen
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Butera Sonya	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Cardinaux François F. Cardin	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie	Durussel José	Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

	- ///	
Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydio Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan	Pointet François	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Stürner Felix
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas M. Suter
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Tafelmacher Pauline
Matter Claude	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Aliette	Trolliet Daniel
Meldem Martine Meldeun	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Melly Serge .	Richard Claire	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges 6.
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre